



Douanes : saisie de tabac à Chicha

Rubrique : actualités - Date : vendredi 16 septembre 2011

selon le bien public : "Le 12 septembre dernier, les agents de la brigade de surveillance des douanes d'Auxerre décident de contrôler un car de tourisme en provenance du Maroc sur l'A 6, à hauteur de la commune de Précy sur Vrin. Le chien anti-drogue Cook « marque » alors un carton contenant un vase et deux sacs remplis d'ustensiles divers : lampes, coupes, théières...

Le découpage d'une lampe révèle la présence d'un boudin enveloppé de paraffine contenant de la résine de cannabis. Le démontage complet de tous les accessoires a permis la saisie de 3,940 kg de résine. Ce chargement irrégulièrement pris en charge par le transporteur de voyageurs devait être récupéré dans la région parisienne par un destinataire non identifié.

Le lendemain, 13 septembre, le même service opérant toujours sur l'A6 à hauteur de la commune de Vernoy (89), contrôle un véhicule de tourisme à bord duquel il découvre 98 kg de tabacs à narghilé provenant de Tunisie. Le conducteur, serveur dans un salon de thé oriental de la région parisienne, a pu reprendre son voyage, dessaisi du tabac et passible d'une amende de une à trois fois sa valeur de 12 250 EUR.

En 2010, la douane de Dijon a saisi : 5,808 tonnes de cigarettes et 3kg de tabacs et plus de 21 kg de produits stupéfiants dont 13,879 kg de résine de cannabis."source : le bienpublic.fr